DLP 26-6-81812914

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n°534 AD

EDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

GRANDES CULTURES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars. 49043 ANGERS CEDEX

ABONNEMENT ANNUEL: 50 F

Téléphone no 66.21.32 Poste 571

Régisseur des recettes DDA
C.C.P 8604-02 D NANTES

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant J. THIAULT N°. 534 AD

CEREALES

- MAIS -

+ UTILISATION DES HORMONES POUR LE DESHERBAGE DU MAIS

La fréquence des dégâts observés en cultures a décidé l'Association Générale des Producteurs de Maïs (A.G.P.M.), l'Institut National de la Recherche Agronomique et le Service de la Protection des Végétaux à rédiger ce texte commun qui précise les conditions d'utilisation de ces produits.

Les hormones sont nécessaires pour le desherbage du maïs. Seules, elles permettent de maîtriser les dicotylédones vivaces : chardons, laiterons, rumex, renouée amphibie, gesse et surtout liserons.

TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE

Etant donné les précautions qui doivent être prises, cette pratique doit être limitée au freinage des sorties précoces des chardons et liserons.

On n'aura de garantie de sélectivité satisfaisante qu'aux conditions suivantes :

1°) Emploi exclusif du 2-4-D sous forme de sels d'amine

(Proscrire les produits à base de M.C.P.A. ou de pichlorame).

2°) Choix d'une dose correcte : 300 gr. de matière active à l'hectare suffisent (par exemple 0,75 litre d'une spécialité commerciale dosée à 400 gr./l.)

3°) Respect du stade correct du maïs

L'application doit être réalisée avant que le maïs n'ait dépassé le stade 4 à 5 feuilles. Dans ce décompte, il ne faut pas oublier la première feuille à bout arrondi. Ce stade est très tôt atteint (le maïs a alors une hauteur variable selon le climat de l'année, mais rarement supérieure à 10-11 cm). Dans la pratique, la majeure partie des accidents constatés a pour origine une intervention à un stade du maïs trop avancé.

4°) Respect d'un état végétatif et de conditions climatiques correctes

Ne traiter que les maïs en bon état de végétation, ne présentant pas de dégâts dus, soit à l'oscinie, aux limaces, ou à la grêle.

Ne pas traiter si la température est supérieure à 25°.

Les conditions 3 et 4 sont souvent difficiles à respecter ; il faut alors recourir au seul traitement en dirigé.

TRAITEMENT EN DIRIGE

Cette technique de traitement consiste à pulvériser les produits herbicides directement sur les mauvaises herbes, en évitant tout contact avec le maïs. Elle permet donc l'utilisation de matières actives, même non sélectives de la culture, choisies en fonction de leur efficacité vis à vis des mauvaises herbes à détruire.

.../...

10

Dans ces conditions, les hormones qui peuvent être employées sont :

- le 2-4-D sels d'amine pour détruire les liserons et les chardons. Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 gr. de matière active par hectare.

- l'association de 2-4-D et de 2-4-5-T ou le 2-4-5-T seul, pour détruire les ronces et les gesses tubéreuses. Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 gr. de matière active par hectare. Pour réaliser un traitement dirigé dans les meilleures conditions, il faut :

+ disposer d'un matériel adapté. La pulvérisation doit s'effectuer sous les feuilles de maïs. Pour celà, le pulvérisateur doit être équipé de pendillards portant les buses à leur extrémité. L'utilisation d'un matériel spécialisé (type Herbinet) assure le maximum de sécurité.

+ modifier les conditions de pulvérisation. Pour limiter les risques de projections sur le feuillage, il est nécessaire de traiter à faible pression (1 kg/cm2) avec des grosses gouttes et un minimum de brouillard. Les buses "miroir" sont alors les mieux adaptées.

Intervenir lorsque le maïs mesure 40 à 60 cm de hauteur, de préférence avant la formation des racines coronaires. Par ailleurs, il vaut mieux, avec les hormones, ne pas traiter par temps chaud (température supérieure à 22-25° C).

/IMPORTANT/ - N'utiliser les hormones que par temps calme pour éviter tout entrainement de la bouillie sur les cultures voisines.

- BLES D'HIVER -

+ PUCERON DES EPIS

Les populations demeurent partout très faibles. Elles sont même fréquemment décimées par de nombreux insectes auxiliaires. En conséquence, nous confirmons les indications de non traitement transmises précédemment.

+ TACHES NOIRES VIOLACEES DE LA VARIETE FIDEL

Dans de très nombreuses cultures, on constate, à l'heure actuelle, la présence de taches noires violacées sur les glumes et les barbes de la variété Fidel. Ces symptômes ne sont pas la seule conséquence de la septoriose des épis. Des examens de laboratoire sont en cours pour déterminer la nature de ces anomalies.

En l'absence de renseignements précis, nous rappelons qu'il est inutile d'intervenir par un traitement fongicide contre ces manifestations d'origine mal connue.

Nous rappelons également qu'en raison du stade avancé des blés d'hiver, aucune intervention fongicide ne se justifie plus.

POMME DE TERRE

+ MILDIOU

L'élévation brutale de la température, et l'absence de précipitations ont arrêté le développement du mildiou que l'on rencontre cependant assez fréquemment dans les cultures. Tout retour à un type de temps pluvieux aggraverait très vite la maladie. En conséquence, un nouveau traitement est à effectuer, dès maintenant, sur les cultures non destinées à une proche récolte, dans les départements de la Vendée, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de la Sarthe. Ce traitement n'est pas à renouveler pour l'instant dans le département de Maine-et-Loire.

+ DORYPHORE

Sauf localement, le doryphore est assez peu abondant. De plus, on le rencontre aux différents stades de son développement ; adultes, oeufs, jeunes larves, larves âgées. Les agriculteurs peuvent donc profiter du traitement anti-mildiou pour assurer, en cas de nécessité, une protection contre le doryphore.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
DES "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 22 JUIN 1981

.../...